

S.I.R.D.
28 rue de la Liberté
38600 FONTAINE

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.21.83.92

N/Réf : DELCOM **41-15**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 15 décembre 2015**

Le quinze décembre deux mille quinze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni, au siège du SIRD, sous la présidence de Monsieur Guy JULLIEN, Président du SIRD

Date de convocation : 02 décembre 2015

Nombre de délégués en exercice : 24 Présents : 15 Votants : 19

Présents : JM. CAMACHO, J. DE REGGI, MF. DI RAFFAELE, D. D'OLIVIER-QUINTAS (pouvoir C. COIGNÉ), G. JULLIEN, C.LANCELON-PIN (pouvoir G. DINI), M. MASTROMAURO, P. MONNIER, M. REPELLIN (pouvoir R. OCCHINO), P. RIGALT, D. ROUX (pouvoir A. CARBONARI), G. SALLET, J. TESSAIRE, JP TROVERO, N. VIEU.

Absents excusés : A. CARBONARI, C. COIGNÉ, G. DINI, R. OCCHINO

Absents: N. BRITTES, S. CIALDELLA, D. CUSTOT, DI BENEDETTO, K. GAILLARD

Président de séance : G. JULLIEN

Secrétaire de Séance : JM. CAMACHO

Rappel du quorum : 13

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE-
Désignation des commissions

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le Président rappelle,

-Conformément à l'article L5211-1 qui précise que les règles de fonctionnement du conseil municipal sont applicables à l'assemblée délibérante de l'EPCI.

-Vu l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical du SIRD a la possibilité de former des commissions pour examiner les questions propres aux trois vocations facultatives du SIRD :

Soit trois commissions réparties comme suit :

- **Commission Maintenance et construction des établissements sportifs** composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.
- **Commission Insertion/Emploi** composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.
- **Commission Prévention de la délinquance** composée du vice-président délégué à la vocation et des membres désignés par les communes à la vocation.

En outre, il est également rappelé que le bureau du syndicat est composé du Président et des Vice-présidents et réuni la compétence Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements, ou projets spécifiques à la Rive Gauche du Drac.

Ville de Seyssins : Gilbert SALLET
Ville de Seyssinet-Pariset : Marcel REPELLIN
Ville de Fontaine : Jean-Paul TROVERO
Ville de Sassenage : Christian COIGNÉ
Ville de Noyarey : Denis ROUX
Ville de Veurey-Voroize : Guy JULLIEN

-Vu les démissions de MM BATFROI, GILABERT, EVRARD, CIALDELLA et de Mme FECHOZ-CHRISTOPHE

1) Composition de la commission Construction et maintenance des établissements sportifs

-vice-président délégué : Marcel REPELLIN

Ville de Seyssins : Mathieu CIANCI
Ville de Seyssinet-Pariset : Robert OCCHINO
Ville de Fontaine : Marilyn MASTROMAURO
Ville de Sassenage : Marie-Frédérique DI RAFFAELE
Ville de Noyarey : Aldo CARBONARI
Ville de Veurey-Voroize : Pascale RIGAULT

2) Composition de la commission Insertion/emploi

-vice-président délégué : Jean-Paul TROVERO

Ville de Seyssins : Natacha VIEU
Ville de Seyssinet-Pariset : Gérard DINI
Ville de Fontaine : Khadra GAILLARD
Ville de Sassenage : Nathalie BRITTES
Ville de Noyarey : Didier CUSTOT
Ville de Veurey-Voroize : Philippe MONIER

3) Composition de la commission Prévention de la délinquance

- vice-président délégué : Christian COIGNÉ

Ville de Seyssins : Josiane DE REGGI

Ville de Seyssinet-Pariset : Christine LANCELON-PIN

Ville de Fontaine : René DI BENEDETTO

Ville de Sassenage : Daniel d'OLIVIER-QUINTAS

Ville de Noyarey : Jean-Marie CAMACHO

Ville de Veurey-Voroize : Jacqueline TESSAIRE

Ces commissions pourront être complétées par des membres choisis parmi des personnes extérieures au Comité syndical ayant acquis une compétence particulière en raison de leur expérience ou de leur compétence administratives, technique ou sociale.

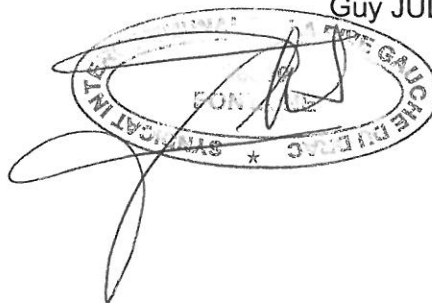
Le comité après délibération,

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Fontaine, le 16 décembre 2015

Le Président,
Guy JULLIEN

A circular stamp with the text "SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FONTAINE" around the perimeter and a small star at the bottom. A handwritten signature is written over the stamp.

